

dé sérieux, si ces honorables députés étaient sérieux, la première chose qu'ils feraient serait de remédier aux maux en supprimant les causes de ces maux.

L'hon. MACKENZIE (Vancouver): Eux-mêmes.

M. POULIOT: C'est exactement ce qui devrait se faire; le tarif devrait disparaître afin que les bons cultivateurs de Rosetown et des autres comtés du Canada puissent vendre leurs produits à l'étranger; et l'Est pourrait vendre librement ses produits à l'Ouest, et l'Ouest pourrait vendre ses produits à l'Est; les deux régions vivraient dans des sentiments fraternels sur cette terre bénie du Canada. C'est cela qui devrait se faire, mais on n'en fait rien. Nous avons des rames et des rames de papier, nous entassons Pélion sur Ossa, projets de loi sur projets de loi, pour en faire une échelle afin d'atteindre le sommet du mur du tarif. Ce mur de Chine est très élevé. Mais qu'arrive-t-il? Il n'y a pas de marches pour descendre de l'autre côté.

L'hon. M. MACKENZIE (Vancouver): La dégringolade!

M. POULIOT: Le cultivateur souffrira de ces gros droits de douane proposés dans les mesures que nous discutons. Mais, monsieur le président, nous n'avons pas de renseignements. L'hon. ministre est incapable de dire au comité si cette loi a amélioré la situation. Croyez-vous que s'il y avait eu réellement une amélioration le ministre ne se ferait pas un plaisir de dire au comité: "Voici ce que nous avons fait pour le cultivateur; il a vendu tant de boisseaux de blé de plus, tant de ci, tant de ça, comparativement à l'an dernier." On devrait nous dire que les cultivateurs du Canada ont vendu d'autant plus de marchandises, grâce au gouvernement. Et le ministre ajouterait: C'est à moi que vous devez cela. S'il disait cela je ne le blâmerais pas, parce que ce serait vraiment un résultat. Mais, en réalité, il n'y a pas de résultat. C'est plutôt un désastre. Et comment le gouvernement tâche-t-il d'y remédier? Il l'empire par cette loi absurde qui impose une amende sur tout et qui oblige tout le monde à avoir un permis. Le Cabinet devrait aller au marché y vendre des raves et des choux; il devrait aller lui-même vendre les produits des cultivateurs. Il devrait engager des députés qui n'ont pas de prébendes. L'honorable député de Rosetown ne sera certainement pas élu aux prochaines élections; on devrait le charger d'aller vendre les produits agricoles de porte en porte et ainsi il rendrait service à son pays s'il pouvait vendre quelque chose. Mais je crois que s'il parlait à ses clients comme il parle ici il n'aurait guère de succès.

[M. Pouliot.]

Ces remarques ont duré dix ou quinze minutes, ce qui permettra au ministre de comparer ce qui a eu lieu depuis la loi de l'organisation du marché et pendant la période correspondante de l'année précédente. Est-il en état aujourd'hui de dire au comité quel avantage le cultivateur a retiré de cette loi pour chacun de ses produits?

L'hon. M. WEIR: L'honorable député ne s'attend certainement pas à ce qu'on prenne au sérieux ce qu'il vient de dire depuis dix ou quinze minutes. Il n'a fait que répéter ce qui a été souvent dit par les députés d'en face, à savoir que le ministère est responsable d'avoir restreint le commerce, surtout en ce qui concerne les produits agricoles. Il sait parfaitement bien que c'est sous le ministère précédent, dirigé par son chef, que presque tous les marchés du monde ont été fermés aux produits agricoles canadiens.

M. POULIOT: Laissez-le parler.

L'hon. M. WEIR: Ce n'est pas moi qui le dis; ce sont les chiffres.

L'hon. M. ELLIOTT: Vous ne pouvez pas le prouver.

L'hon. M. WEIR: Les pays ont, chacun à leur tour, haussé leur tarif douanier sur les principaux produits agricoles des autres pays, fermant ainsi leur marché.

M. VALLANCE: Le ministre savait-il cela pendant la campagne électorale de 1930?

L'hon. M. WEIR: Certainement.

M. LOUCKS: M. Dunning le savait.

L'hon. M. WEIR: L'honorable monsieur Dunning a déclaré en Saskatchewan, à propos du blé, que tous les marchés du monde, à l'exception du Royaume-Uni, étaient interdits au Canada. Je ne dis pas que les honorables députés d'en face qui ne faisaient pas partie du gouvernement en sont responsables. Je dis tout simplement que nos honorables collègues d'en face savent mieux que personne que sous leur régime presque tous les grands pays importateurs ont tellement haussé leurs droits sur les produits de nos fermes canadiennes qu'il nous était impossible d'en exporter.

M. BEAUBIEN: Les rapports commerciaux de 1930 n'indiquent pas cela.

L'hon. ROBERT WEIR (ministre de l'Agriculture): Il semble que certains députés de la gauche n'ont qu'un espoir et c'est d'éviter la question en dehors de la Chambre et de répéter sur tous les tons une déclaration qu'ils savent ne pas être basée sur des faits. Je vais citer deux exemples, d'abord celui du tarif américain contre notre bétail. Au cours de la session du Congrès de 1929-30, le tarif a été rele-